

Société Protectrice des Animaux de Besançon et de Franche-Comté - Subvention exceptionnelle

M. LE MAIRE, Rapporteur : Depuis quelques mois, la SPA rencontre de nouvelles difficultés consécutives notamment à un changement de mentalité des personnes désireuses de posséder un chien : alors que le chien apparaît de plus en plus comme un bien de consommation courante et que son acquisition est facilitée par la possibilité d'achat à crédit, les adoptions d'animaux sans pedigree et de surcroît adultes sont en chute libre.

Le refuge, déjà saturé, va connaître dans les prochains mois les difficultés habituelles liées aux abandons d'été.

La vocation de la SPA n'étant pas celle de la fourrière, la régulation se fera sur plusieurs semaines, ce qui ne dispense pas, en attendant la baisse des effectifs, de nourrir, soigner et entretenir quotidiennement les animaux.

La SPA demande donc une aide exceptionnelle de la Ville.

Le Conseil Municipal est appelé à décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 11 000 F au profit de cette Association, à prélever sur la ligne 92.241.65748 CS 20500 qui sera abondée par un transfert de même montant du crédit de dépenses imprévues inscrit au chapitre 940 du budget primitif 1997.

«**M. LE MAIRE :** J'ai constaté avec intérêt dans le rapport que le chien apparaît de plus en plus comme un bien de consommation courante ! Cela veut dire effectivement que le chien est entré dans les moeurs des familles françaises, ceci dit en plaisantant.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, j'ai l'impression qu'on assiste de plus en plus à une nouvelle lutte des classes pour continuer aussi un peu dans votre état d'esprit entre les chiens d'une catégorie supérieure à pedigree et puis les bâtards. Plus sérieusement, deux questions : premièrement, quelle est actuellement la situation financière de la SPA, c'est-à-dire est-ce que les cotisations évoluent favorablement ou pas. Deuxième question : est-il souhaitable que la Ville sensibilise, j'allais dire cette dérive des nouveaux consommateurs qui visent à abandonner à certaine saison et on le sait maintenant régulièrement chaque année leurs animaux préférés ? Y a-t-il possibilité d'une sensibilisation, je pense par exemple à une sensibilisation par affiche, pour que les habitants de notre cité soient plus fidèles à leur compagnon à 4 pattes ?

M. JEANNIARD : J'ai rencontré les responsables de la SPA, ils sont actuellement dans une situation financière difficile avec notamment un déficit. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il y a un effet de consommation, d'achat d'animaux en période de fête qui sont rapidement abandonnés. S'y ajoute à l'approche des vacances l'afflux de personnes qui leur abandonnent leur animal. C'est un phénomène de société de plus en plus constaté par la SPA.

M. LE MAIRE : C'est vrai qu'une sensibilisation pourrait être faite mais je crois que la SPA le fait régulièrement, notamment à chaque veille de vacances».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 1997.